



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

9 septembre 2025

COMMISSION CONTROLE DE GESTION

TARBES GB

La Commission de Contrôle de Gestion de la Fédération Française de BasketBall, réunie le 5 septembre 2025, a adopté la décision suivante :

- Tarbes GB : Refus d'engagement en NF1

Conformément aux dispositions de l'article 924 des Règlements Généraux FFBB, le club peut interjeter appel devant la Chambre d'Appel à l'encontre de la décision de la Commission de Contrôle de Gestion, dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la décision.

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers – 75013 Paris

communication@ffbb.com – www.ffbb.com

facebook.com/ffbasketball — <https://x.com/ffbasketball> - https://www.instagram.com/ffbb_officiel